

|                          |           |
|--------------------------|-----------|
| <b>Nombre de membres</b> | <b>16</b> |
| <b>Membres présents</b>  | <b>12</b> |
| <b>Votants</b>           | <b>12</b> |
| <b>Exprimés</b>          | <b>12</b> |
| <b>Oui</b>               | <b>12</b> |
| <b>Non</b>               | <b>0</b>  |

Accusé de réception en préfecture  
087-200049278-20231108-DEL-2023-48-DE  
Date de télétransmission : 10/11/2023  
Date de réception préfecture : 10/11/2023



### **EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille vingt-trois, le 8 novembre, le Bureau Syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf sous la présidence de Sébastien MOREAU, Président.

Date de la convocation : 2 novembre 2023

#### **MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE - PRÉSENTS :**

**Jean-Pierre BOSDEVIGIE - Alain DARBON - Estelle DELMOND - Gérald GASCHET - Michaël KAPSTEIN  
Gilles MATINAUD - Sébastien MOREAU - Laurent PAQUET - Jean-Claude SAUTOUR - Philippe SIMON  
Michel THEYS - Guy TOUZET.**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

#### **DÉLIBÉRATION N° 2023-48**

#### **OBJET : PAYS D'ART ET D'HISTOIRE - STAGE « LE MONT GARGAN ET LA RÉSISTANCE »**

Monsieur le Président propose aux membres du Bureau d'accueillir au sein du PETR du Pays Monts et Barrages, Charlotte BACQUET-VANGIONI, étudiante en Master II « Valorisation du Patrimoine et Développement Territorial » à l'Université de Limoges dans le cadre de son stage de fin d'année.

**Thème du stage :** Le Mont Gargan et la Résistance (patrimoine naturel, patrimoine bâti, histoire de la 2<sup>ème</sup> Guerre mondiale et de la Résistance).

**Maître de stage :** Guillaume MARTIN, Chef de projet Pays d'art et d'histoire.

Ce stage se déroulera du 29 janvier au 12 juillet 2024.

Charlotte BACQUET-VANGIONI percevra une gratification de stage du 29 janvier au 12 juillet 2024 calculé avec le taux horaire fixé par les textes en vigueur au moment de la signature de la convention de stage. Aucune cotisation sociale (patronale et salariale) n'est à acquitter.

Dans le cadre de cette mission, les frais de déplacements de Charlotte BACQUET-VANGIONI seront pris en charge par le PETR du Pays Monts et Barrages.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau approuvent à l'unanimité les propositions du Président et disent que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal 2024 du PETR.

Fait et délibéré à Bujaleuf  
Les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures.

**Le Président,  
Sébastien MOREAU**